

Cfdt:

BNP PARIBAS

5 mars 2026



8 MARS / Droits des femmes

Mobilisons-nous!

Le 8 mars est une journée d'actions, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

INÉGALITÉS SALARIALES : ON EN EST OÙ ?

1. EN FRANCE

Le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de **21,8 %*** à celui des hommes dans le secteur privé.

* Source INSEE pour 2024

2. SECTEUR BANQUES ET ASSURANCES

Dans notre secteur, le salaire des femmes est inférieur de **15%**** à celui des hommes.

** Source Rapport de situation comparée AFB

3. BNP PARIBAS

Les femmes ont perçu un salaire inférieur de **18%***** à celui des hommes.

***Source Bilan social 2024

- La directive européenne 2023/970 impose désormais la transparence des rémunérations. Elle vise à garantir l'égalité de rémunération pour un même travail ou un travail de même valeur.
- Sa transposition en France constitue une occasion historique pour : corriger les inégalités structurelles, revoir les classifications parfois biaisées et reconnaître pleinement la valeur des métiers à prédominance féminine.
- L'égalité salariale ne peut plus rester un principe affiché, elle doit devenir une obligation concrète et vérifiable.

CES ÉCARTS QUI PERSISTENT, À TOUS LES NIVEAUX, NE SONT PAS UNE FATALITÉ.

AGISSONS!

Communiqué Intersyndical



La CFDT, en intersyndicale, appelle à la mobilisation le dimanche 8 mars 2026, afin de demander, entre autres, l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes, la transposition ambitieuse de la directive européenne pour la transparence salariale.

¹ rapprochez-vous de vos représentants de proximité pour connaître les points de rassemblement.

La CFDT agit aussi concrètement chez BNP Paribas pour l'égalité professionnelle et salariale au sein de l'entreprise !

INFOS MOBILISATION



Retrouvez les horaires et points de RDV partout en France en cliquant [ici](#)



Et pour les hommes ?



À travail égal, salaire égal. Chaque salarié doit pouvoir obtenir tous les éléments lui permettant de comparer sa rémunération à celle de ses collègues (femmes ET hommes).

La transparence salariale protège les femmes mais garantit l'équité pour tous.

Le dimanche 8 mars 2026, on compte sur vous !
L'égalité, c'est l'affaire de toutes et tous.

